

Decouvrir Sud Ouest / Contactez nous / Aide a la navigation / On se parle

Accueil / Sport / 20.11.01



## SPORT BUSINESS

### La montée du syndicalisme

**Une intersyndicale de sportifs professionnels, la FNASS, a vu le jour. Elle s'est réunie en petit comité à Bordeaux. Objectif : faire des sportifs des salariés (presque) comme les autres**

Par : HERVE MATHURIN

La singularité des sportifs professionnels a toujours été de lutter individuellement pour leurs intérêts, même si c'est par l'intermédiaire d'un agent ou d'un avocat. Les temps ont-ils changé ? Les menaces de grève, si souvent proférées, si rarement concrétisées, se font de plus en plus nombreuses, ce qui est tout de même un signe. Et une forme de logique. Dès lors que les clubs ont abandonné (voluptueusement) leur statut d'association pour celui de société anonyme, il ne faut pas s'étonner si les sportifs réagissent de plus en plus souvent en salariés. A ce titre, l'arrêt Bosman a sans doute marqué un tournant capital.

Mais du corporatisme véhément au syndicalisme organisé, il y a un fossé que la collectivité disparate des métiers du sport a du mal à franchir. Qu'y-a-t-il de commun entre un footballeur professionnel à 800 000 F par mois et un maître-nageur cent fois moins payé ? Ou entre un tennisman classé à l'ATP et un jockey anonyme ? Tout simplement la convention collective nationale sport dont le (très large) champ d'application a été signé le 28 octobre dernier. Au lieu que chacun arrive à la discussion au Ministère du Travail en ordre dispersé, une confédération de syndicats sportifs, la FNASS (1), se propose d'être la représentante du monde sportif avec quelques thèmes communs, comme l'explique son permanent, Frank Leclerc : « D'abord la reconversion, car si les fédérations adorent leurs champions quand ils gagnent, elles les oublient après; la question du dopage nous préoccupe aussi, en ce sens qu'il n'est pas toujours la faute du sportif, mais d'un contexte global; celle du temps de travail nous intéresse également et nous voudrions que le sportif soit assimilé à un cadre pour pouvoir bénéficier des trente-cinq heures comme tout salarié; bref, il y a de quoi faire, la demande est énorme, mais nous ne voulons pas devenir un contre-pouvoir : simplement aider les fédés et les ligues à mieux accepter les sportifs. »



Soirée cycliste pour quelques sympathisants ou adhérents de la FNASS. On reconnaît, de gauche à droite, Barthe, J.-C. Cucherat (cyclisme), Bouysset (rugby), Thouvenel, Bell, Papin (football) et Johanna Boutet (basket)  
(Photo Alain Douaud)